

N°3239

Rabat, le 08/07/2019

APPEL À CANDIDATURES EXTERNES

Huit (08) Journalistes spécialisés (Échelle 11)

Poste basé à Rabat ou dans les pôles régionaux de la MAP

Conformément à sa stratégie de développement de fils d'information spécialisés, l'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP), Établissement Public à caractère stratégique, basé à Rabat, organise, le 10/08/2019 à son siège, sis Rabat, 122 Avenue ALLAL BEN ABDELLAH, un concours pour le recrutement de huit (08) journalistes spécialisés qui seront affectés à la Direction de l'Information ou à la Direction de la Coopération et de la Communication.

Les candidats désirant postuler à ces postes doivent renseigner le formulaire de candidature sur le lien <http://candidature.map.ma>, en précisant la référence de l'appel à candidature et charger les pièces demandées. Le délai d'acceptation des candidatures expire le 24/07/2019.

FICHE DU POSTE

Mission :

Produire du contenu compréhensible et accessible à diffuser à travers les différents supports de l'Agence.

Principales activités :

- Rechercher des informations à diffuser au public de la manière la plus factuelle possible, et faire en sorte qu'elles soient accessibles au plus grand nombre sans être caricaturales ou simplistes.
- Choisir une méthode d'investigation qui permet de récolter ces informations de la manière la plus fiable et rapide.
- Sélectionner les informations et les recouper en croisant différentes sources pour en garantir la fiabilité.
- Se documenter, observer minutieusement les faits, décortiquer l'actualité et utiliser toutes ses connaissances pour en faire une analyse pertinente.
- Déterminer « l'angle », hiérarchiser l'information et entamer la phase de traitement de l'information.
- Adopter un style d'écriture, un format (dossier, brève, ...) en fonction du support, du sujet ou de la rubrique.
- Soumettre la dépêche au Secrétaire de Rédaction pour validation avant diffusion.

Compétences requises

- Bonne culture générale.
- Aisance rédactionnelle en langue française et arabe.
- Parfaite élocution en français comme en arabe.
- Maîtrise d'une des langues étrangères suivantes : Anglais, Espagnol, Allemand, Russe, ou Mandarin, à l'écrit comme à l'oral.
- Parfaite maîtrise des outils bureautiques.

CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER :

- Être de nationalité Marocaine.
- Avoir moins de 40 ans à la date de l'organisation du concours.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine afflictive ou infamante.
- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité.
- Ne pas être inscrit au casier central disciplinaire des Administrations Publiques.
- Être titulaire d'un diplôme donnant accès à l'échelle 11 à la MAP (Université, École de Commerce, École d'Ingénieurs, École des beaux-arts...).
- Être d'un niveau **Advanced en anglais ou équivalent** dans les autres langues étrangères précitées.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Demande de candidature
- Curriculum vitae détaillant les éléments suivants :
 - État civil du candidat.
 - Cursus de formation depuis le baccalauréat.
 - Diplômes et certificats obtenus.
 - Parcours professionnel le cas échéant.
 - Domaines de compétence du candidat.
- Copie du diplôme ou de l'attestation de réussite et le relevé des notes.
- Certificat délivré par un établissement de formation certifiant le niveau **Advanced en anglais ou équivalent** dans l'une des langues étrangères requises.

DÉROULEMENT DU CONCOURS

Épreuve	Durée	Coefficient
Une dissertation sur un sujet d'ordre général (en français ou en arabe)	02h00	2
Un questionnaire sur les connaissances techniques	01h30	3
Une épreuve de traduction	01h30	2
Un entretien oral	20 min	4

IMPORTANT :

- L'appel à candidature, les listes des candidats convoqués ainsi que le résultat du concours sont publiés sur le site de la MAP : <http://www.map.ma> et sur le site de l'emploi public www.emploi-public.ma .
- Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai.
- Les candidats retenus à la fin du processus de recrutement doivent fournir les originaux de leurs diplômes. Les attestations de réussite ne seront pas suffisantes pour valider le dossier.
- L'affectation des candidats s'effectuera sur la base des conclusions de la commission de recrutement.
- **La candidature à ce concours est une acceptation explicite et sans réserve du candidat de la règle de mobilité** au recrutement ainsi que durant la carrière au sein de l'Agence. La MAP se réserve le droit d'affecter les candidats retenus dans l'ensemble de ses représentations sur tout le territoire national. Tout refus d'affectation est considéré comme abandon de poste.
- Les candidats passeront au moins la 1^{ère} année au siège de la MAP pour se familiariser avec leur mission et activités avant de recevoir leur affectation finale.
- Les candidats sont tenus de **s'assurer que leur diplôme donne accès à l'échelle 11 avant de postuler**, faute de quoi, ils seront considérés en situation de fausse déclaration.

 Le Directeur Général
Khalil HACHIMI IDRISI